

# COTTE

(export du DFSM au 10/05/2026 à 09:34)

---

## [1] COTTE Médecine - Anatomie

nom fém.

Étymologie FEW XVI 346b : kotta

Définition Tissu vivant mince et souple, qui forme ou recouvre un organe, ou qui tapisse une cavité.

### Notes

- syn COTÈLE syn PELETTE syn TOILE syn TUNIQUE

### Citations

- O la vessie pres de son col sont continuez les porres uritides, portans l'orine des reins, entrans es pertuis de la cote de la vessie par dehors pres du col.  
Anon. [Henri de Mondeville], *Chirurgie*, 1314, p. 119.
- Les VII cotes sont VII pelletes ou VII telles qui environnent ces III humeurs et les devisent l'une de l'autre et ou milieu d'eulz se fourme la veue et sont ainsi ordenés de nature, car III de ces cotes sont en l'ueil en la partie devant, desqueles la premeiere est appellee telle d'araigne, la seconde est appellee telle de noir roisin, la tierce est appellee de cor, et la quarte est appellé telle conjonctive, pour ce qu'elle conjoint les aultres ensemble. Les autres troiz telles ou cotes sont en l'ueil en la partie desquelles la premiere est en maniere d'une roys, l'autre est appellé secondine et la tierce est appellé la dure.  
Jean Corbechon [Barthélemy l'Anglais], *Propriétés de choses couleurs*, 1372, livre V, chap. 5.

## [2] **COTTE** Médecine - Médecine

nom fém.

Étymologie FEW XVI 346b : kotta

Définition Tissu vivant mince et souple, qui forme ou recouvre un apostume\*.

### **Citations**

- Et se li apostemes tient .i. nout gras, si le cope selonc ceste forme, dou lonc; et i giete tes oncines, et l'escorche de toutes pars, et met toute ta cure de traire fuer la cotte ou il gist; et se li artere te fait contraire, si fai ceu que je t'ai dit après.

Anon. [Albucasis], *Cyrurgie*, ca 1250, fol. 31rb.

## [3] **COTTE** Sciences de la nature - Botanique

nom fém.

Étymologie FEW XVI 346b : kotta

Définition Chacune des enveloppes constituant un bulbe, tunique.

### Notes

- var COTE

### Citations

- [...] mout a vesture [l'oignon] :/ Cotes a bonnes et pluriens.  
Anon., *Rosarius prop.*, 2e quart du XIVe s., II, chap. 14, v. 10-11, p. 469.